



Date:	07-10-2015	Document:	F15-066 FR
Title:	Rapport National Roumanie		
Author:	Victor Esanu, CFSMR		

Rapport CFSMR mai - octobre 2015

Le statut juridique et administratif des médecins salariés - conflit permanent : Haute Cour de Justice contre le Gouvernement et le Parlement Roumain.

Depuis octobre 2014 deux décisions de l'instance juridique suprême, dans deux procès différents, ont établi que le statut juridique des médecins salariés est géré par Code Pénal : tous les médecins salariés sont des fonctionnaires publiques et tout geste de reconnaissance envers les médecins est une infraction de corruption. Par conséquent, les arrestations des médecins continuent, menées par le Parquet Spécial Anticorruption avec la participation du Service Roumain de Renseignement Intérieur (pour les écoutes téléphonique et la surveillance vidéo).

Le Gouvernement Roumain a apparemment renoncé de défendre les lois déjà en vigueur depuis l'année 2000 (loi de la médecine libérale, loi des fonctionnaires) et recherche d'autres solutions législatives pour le statut des médecins.

Majoration des salaires pour le personnel médical budgétaire.

Des négociations entre les centrales (confédérations) syndicales et le Gouvernement ont débuté en juin 2015 pour une nouvelle loi de salariés publics (médecins salariés compris).

Fin aout, à la surprise générale, le Gouvernement a annoncé une majoration de 25% pour tout le personnel du secteur public santé, à partir du 1^{er} octobre 2015, et un engagement politique pour une majoration graduelle de 100% pour les trois années à venir. Cette décision a été très appréciée par toutes les autres catégories professionnelles mais les médecins roumains considèrent qu'ils ont été défavorisés par cette augmentation globale : la CFSMR aurait envisagé une augmentation prioritaire pour les médecins salariés (15000 dans le secteur public), qui ont une moyenne des revenus nettement inférieure par rapport aux autres catégories professionnelles. Cette analyse repose aussi sur le contexte politique du 2016 : élections locales, générales et à noter que les médecins ont été toujours considérés comme un électorat moins important et indiscipliné par la classe politique roumaine.

Les négociations sur les salaires sont actuellement dans une impasse, les arrestations des médecins continuent et les protestations des médecins seront toujours justifiées si les salaires des médecins ne vont pas être majorés par rapport au salaire moyen.

Journée de protestation 15 mai 2015

La CFSMR a organisé un proteste devant le Ministère de la Santé avec des pancartes contenant les messages-clés de la FEMS. Les délégués de la CFSMR ont été reçus par des hauts fonctionnaires du ministère pour des discussions concernant les salaires et les propositions législatives. Des actions en concertation, pour continuer le dialogue social ont été arrêtées mais, malheureusement, le Ministère de la Santé peine toujours à tenir ses promesses. La protestation a été signalée par les médias et vue l'attitude actuelle du Ministère, la CFSMR envisage de continuer ses actions.